

## DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### États généraux de l’Outre-mer

**Guadeloupe – Vendredi 26 juin 2009**

Mes chers compatriotes,

Je suis heureux de pouvoir m’adresser à vous, ici, sur cette terre de Guadeloupe avec laquelle j’ai tissé au fil du temps un lien particulier. Durant ces dernières années, je suis venu à plusieurs reprises à votre rencontre : comme Ministre de l’Intérieur, comme candidat à l’élection présidentielle et, aujourd’hui, comme Chef de l’Etat.

On peut, sans doute, me trouver beaucoup de défauts, mais on ne peut pas me reprocher l’inconstance. Mon attachement à la Guadeloupe et aux Guadeloupéens a toujours été fort, viscéral, comme l’est votre attachement à l’égard de notre République.

Vous m’avez toujours accueilli avec chaleur et amitié mais vous avez toujours été exigeants. A chaque fois, j’ai tenu à répondre à cette exigence en m’adressant à vous de manière franche et directe, comme on le fait entre amis. J’ai voulu que notre relation se construise sur la confiance et la responsabilité.

Aujourd’hui, je ne suis pas venu vous faire un grand discours émaillé d’annonces. Je suis venu vous parler avec mon cœur, vous parler de l’essentiel : du lien qui nous unit et de notre République.

\*

La crise qu’a connue la Guadeloupe nous a tous interpellés: Français de Guadeloupe et de métropole, élus, partenaires sociaux, représentants de l’État. Il ne me viendrait pas une seconde à l’esprit d’en minimiser la signification et la portée. Je ne sous-estime pas ce que vous avez pu ressentir. Je sais que certains d’entre vous ont pu éprouver un sentiment d’abandon, accentué par l’effet de l’éloignement. Mais croyez le bien, durant cette crise longue et complexe, il ne s’est pas passé un jour où je n’ai pas suivi ce qui se passait ici avec la plus grande attention. Beaucoup des décisions qui ont été prises l’ont été dans le but d’assurer, en priorité, la sécurité des personnes et des biens. Tout n’a pas été parfait, je le sais, mais nous avons évité le pire, même si je n’oublie pas qu’un homme est mort en Guadeloupe.

Pendant cette crise ont été mis à jour des problèmes bien réels : la transparence des prix, le pouvoir d’achat, la répartition des richesses mais aussi l’accès des Guadeloupéens aux responsabilités dans l’entreprise et la Haute administration.

Je vous l'ai dit, dès le 19 février dernier : je sais le sentiment d'injustice qui vous habite face à certaines inégalités. Et ce sentiment, je le partage sur bien des points.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris l'initiative de réunir vos élus à l'Élysée et ai décidé d'un certain nombre de mesures d'urgence qui étaient nécessaires : mise en place du RSTA pour les plus modestes, aide à la restauration scolaire ou encore alignement du forfait de charges de l'allocation logement ...

Au-delà de ces mesures d'urgence, nous avons définitivement adopté de façon consensuelle, la « loi pour le développement économique des outre-mer », la « LODEOM », le 13 mai dernier. Cette loi porte en elle les germes d'un développement économique endogène au bénéfice de l'emploi local et du pouvoir d'achat. LA LODEOM, c'est un contrat de confiance passé avec vous. C'est une loi qui affirme la capacité des territoires d'outre-mer, et donc de la Guadeloupe, à générer leurs propres emplois, à créer leurs propres richesses, à prendre en charge leur destin.

Je fais confiance aux Guadeloupéens, et notamment aux chefs d'entreprises, pour se saisir des nouveaux outils que nous avons mis à leur disposition. Je pense notamment aux zones franches globales d'activités que j'avais promises lors de la campagne présidentielle et qui sont aujourd'hui créées. Je pense à l'aide aux intrants et aux extrants pour compenser les coûts de transport des matières premières avec l'Union européenne et favoriser la production et la transformation de produits locaux. La LODEOM est donc une étape importante sur le chemin du développement mais elle n'a évidemment pas vocation à répondre à toutes les questions soulevées par la crise.

C'est la raison pour laquelle j'ai proposé à vos élus -- qui l'ont accepté -- d'organiser la plus grande consultation jamais réalisée par un Gouvernement sur l'avenir de l'outre-mer. L'Etat, avec les élus locaux d'outre-mer, a défini une méthode et fourni des moyens pour que chacun puisse s'exprimer librement et en confiance. C'est, en revanche, à vous qu'est revenue la tâche de faire émerger des idées neuves pour préparer l'avenir de vos territoires, votre avenir. Je crois sincèrement en cette démarche des Etats généraux décentralisés. Je m'étais d'ailleurs engagé à venir en Guadeloupe dans ce cadre. Cette promesse, je la tiens aujourd'hui.

Je suis convaincu que seul le dialogue, seul un travail approfondi en commun peuvent apporter des solutions durables. Aucune solution ne peut naître du désordre et de la violence. Aujourd'hui, les États généraux, vos Etats généraux, sont bien engagés et je vous en remercie. Des dizaines de réunions, des milliers de contributions viennent progressivement nourrir notre réflexion commune. J'y attache un grand prix et je suis avec beaucoup d'attention l'évolution de vos débats.

Le point d'étape que vos rapporteurs généraux viennent de faire augurer bien de la suite de vos travaux. Si vous faites émerger des propositions concrètes et audacieuses, vous pourrez compter sur moi pour les faire vivre et vous accompagner sur le chemin que vous aurez choisi d'emprunter. Je présiderai, pour cela, le premier « Conseil interministériel de l'Outre-mer » de l'histoire de la République, à la fin du mois d'octobre.

En revanche, et parce qu'un large travail de consultation démocratique a été engagé en accord avec vos élus, je serai très ferme sur le respect des principes républicains en Guadeloupe.

Alors que des accords ont été conclus, que des mesures importantes ont été prises et qu'un processus de travail collectif a été engagé, je constate que des grèves se poursuivent avec leurs lots de défilés, d'occupations et d'invectives entre Guadeloupéens.

Je m'interroge sur les finalités poursuivies par ceux qui entretiennent ces désordres de façon souvent artificielle. Le droit de grève est un droit légitime. Il est un outil de revendication normal dans notre pays. Mais il ne peut être utilisé comme un instrument de propagande et de déstabilisation politique. Je vous le dis tout net : je ne suis pas prêt à accepter l'inacceptable.

Je n'accepterai pas que, sur le territoire de la République, l'on menace ouvertement des responsables publics ou l'on constitue des groupes d'intimidation violents. L'autorité de l'Etat sera assurée, comme partout ailleurs sur le territoire national.

Je n'accepterai pas que, sur le territoire de la République, l'on stigmatise une catégorie de citoyens en raison de leur origine, quelle que soit cette origine.

Je n'accepterai pas que, sur le territoire de la République, l'on entrave le fonctionnement démocratique de nos institutions, en empêchant vos élus locaux de se réunir, ou en contestant à un tribunal le droit de délibérer librement.

La démocratie est notre bien le plus cher. Certains de nos compatriotes sont morts pour l'obtenir et la défendre. Leurs successeurs se sont battus pour la faire vivre. Les Guadeloupéens ont versé leur sang pour défendre la démocratie et la liberté, qui sont indissociables. La cérémonie d'hommage aux dissidents antillais que j'ai présidée, hier, à Fort-de-France nous l'a rappelé avec force...

Nous avons fait le choix d'une société dans laquelle les orientations politiques et les décisions économiques se font dans les urnes, par un vote libre. Rien ne peut se substituer à la légitimité démocratique. Ce mécanisme qui garantit que chacun, dans le secret de l'isoloir, peut s'exprimer librement sans subir de pressions. Ce mécanisme qui garantit que tous les citoyens puissent faire entendre leur voix, y compris la majorité silencieuse qui ne manifeste pas.

Aujourd'hui, je sais combien l'atmosphère est encore lourde dans l'Archipel... Les Guadeloupéens ont encore du mal à se parler entre eux. A force de rendre l'« Autre » toujours responsable de tous les maux, la méfiance et le ressentiment se sont installés un peu partout. Cet « Autre » si commode à désigner comme bouc-émissaire: le voisin, le patron, le Français de l'Hexagone, l' élu, le représentant de l'Etat, l'immigré... Est-ce de cette société dont vous voulez ? Est-ce dans un monde replié sur lui-même que vous souhaitez élever vos enfants ?

Je ne le crois pas. Je commence à bien connaître les Guadeloupéens. Je vous sais profondément attachés à la démocratie et à la liberté. Cette démocratie et cette liberté qui paraissent si naturelles mais qui manquent si cruellement quand elles viennent à être entravées.

Je suis certain que les Guadeloupéens veulent une société dans laquelle on est libre d'avoir des opinions et de penser différemment, sans avoir peur pour soi, sa famille ou ses biens. Une société dans laquelle on sait être solidaire et se rassembler pour relever des défis communs. Voilà ce à quoi aspirent les Guadeloupéens!

Il est aisé de dénoncer, de combattre et de détruire. Il est bien plus difficile de proposer, d'agir et de construire ! Cela demande de l'imagination, de la ténacité et de l'humilité. Je sais que beaucoup d'entre vous ne demandent qu'à s'investir pour sortir la Guadeloupe de ses difficultés actuelles. Je serai toujours là pour vous y aider.

Aujourd'hui, il est temps de regarder plus loin, de bâtir. Les Etats généraux doivent contribuer à cet effort de construction. Je sais que vos élus ont déjà beaucoup réfléchi à ce que devrait être la Guadeloupe dans 20 ans. Il est temps maintenant de rassembler les idées et les projets de chacun, sans exclusive. Je dis bien « sans exclusive » car je souhaite tendre la main à tous ceux qui se sont mobilisés durant le long mouvement social, y compris aux syndicats. Vos idées et vos projets, je vous le répète, sont les bienvenus.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins : ou bien la Guadeloupe se referme sur elle-même et s'enlise dans une crise économique et sociale ravageuse, ou bien nous arrivons tous ensemble à sortir par le haut de cette crise en bâtissant un nouveau projet de société.

Ce projet de société, seuls les Guadeloupéens peuvent en définir les contours. Ce projet, dont les élus du peuple doivent être les maîtres d'œuvre, avec les acteurs économiques et sociaux, doit répondre aux attentes de tous les Guadeloupéens. Chacun a sa place en Guadeloupe.

Cet archipel a toujours été une terre d'accueil et de métissage et personne n'a le droit de rejeter une partie de nos concitoyens. Indiens, Syro-libanais, Noirs, Asiatiques, « Békés », Métropolitains, ... vous êtes tous Français, vous êtes tous Guadeloupéens ! L'Histoire vous a réunis, vous avez contribué à façonner ce territoire, vous avez partagé des valeurs fondamentales. Ne laissez personne vous diviser, ne laissez personne vous dresser les uns contre les autres !

Que ceux qui ont un projet alternatif de société pour la Guadeloupe l'exposent ! Qu'ils se présentent devant les électeurs guadeloupéens qui feront, alors, leur choix librement ! Il n'y a pas deux sources de légitimité dans une démocratie, il n'y en a qu'une : celle de l'élection.

Nos institutions, vos institutions, permettent le débat et permettent de faire des choix démocratiques. Et je vous le dis clairement : le discours de ceux qui agitent le fantasme de l'oppression coloniale n'est plus crédible en 2009.

Je ne nie nullement les souffrances passées et les erreurs qui ont pu être commises. Je dis simplement que, moi, je suis le Président de la République d'aujourd'hui, celui qui a en charge de préparer l'avenir de tous nos enfants, sans distinction de couleur, d'origine ou de confession. L'Etat a changé et il est faux de prétendre qu'il est un monstre froid, un rouleau compresseur des identités locales... Ce discours facile est, chaque jour, contredit par la politique menée par les gouvernements successifs.

Pour ma part, j'ai toujours eu l'intime conviction que les collectivités d'outre-mer ne pouvaient pas être gérées comme celles de métropole. A ceux qui souhaitent que leur territoire dispose de davantage d'autonomie, ma réponse n'a jamais varié.

Je suis ouvert à toute demande d'évolution qui serait formulée par vos élus, pourvu que celle-ci soit au service d'un projet dans l'intérêt de tous les Guadeloupéens.

Quels que soient les souhaits d'évolution qui pourraient être exprimés, il est, en tous cas, clair que rien ne se fera sans le consentement de la majorité des Guadeloupéens. C'est cela la démocratie, c'est cela notre conception d'un pays moderne !

J'ajoute, qu'en tant que Président de la République, garant de la cohésion et de l'unité nationale, je ne conçois une éventuelle évolution statutaire que dans le cadre de notre République et, plus précisément, dans le cadre notre Constitution. Les articles 73 et 74 de notre Constitution sont très souples. Ils permettent d'envisager divers degrés d'autonomie, ainsi qu'une organisation politique adaptée au contexte insulaire ; je pense en particulier à la collectivité unique.

S'il doit y avoir évolution institutionnelle – ce qui sera avant tout votre choix –, cette évolution devra se faire dans ce cadre constitutionnel qui scelle notre pacte républicain. La question de l'indépendance n'est donc pas à l'ordre du jour. La Guadeloupe est française et le restera.

Quant à l'État, je suis convaincu qu'il doit aussi s'interroger sur sa façon d'être et de faire. Je ne pense pas que les récentes manifestations aient traduit un rejet de l'État. C'est peut-être même le contraire... Je crois qu'une large majorité des Français d'outre-mer demandent « plus d'État » afin de mieux garantir l'intérêt général. Un État plus proche d'eux et plus efficace, un État qui soit un meilleur régulateur, un État qui assume pleinement -- mais de façon juste -- ses missions régaliennes.

D'ailleurs, je pense qu'un accroissement de l'autonomie et de la capacité d'initiative des collectivités d'outre-mer n'est pas nécessairement incompatible avec un renforcement du rôle de l'Etat localement. De nouveaux équilibres sont à trouver.

Pourquoi ne pas imaginer des collectivités d'outre-mer mieux articulées, plus autonomes et plus responsables, disposant d'un vrai pouvoir d'adaptation législatif?

Pourquoi ne pas imaginer un Etat déconcentré qui soit davantage à l'image de la population locale ? Un Etat plus ferme sur le respect des règles du jeu économiques et sociales, et notamment des règles de la concurrence. Un Etat qui accompagne les projets de territoire et qui fixe des objectifs communs stratégiques, en accord avec les acteurs locaux.

Pourquoi ne pas imaginer un monde socio-économique plus solidaire qui participe avec plus de volontarisme à une politique de l'insertion par l'emploi ? Un monde économique plus puissamment armé pour agir, bâtir des filières et conquérir de nouveaux marchés?

Pourquoi ne pas imaginer, finalement, un nouvel équilibre entre une collectivité unique regroupant conseils régional et général, un Etat déconcentré, doté de pouvoirs accrus au niveau local, et une nouvelle organisation économique puissante, dédiée à la promotion du développement endogène?

\*

Vos États généraux vont, bien entendu, au-delà de ces seules questions d'organisation institutionnelle.

Vous avez commencé à tracer de nombreuses pistes intéressantes. J'ai relevé, dans les travaux de l'atelier « Dialogue social et Insertion », l'idée de la professionnalisation de la médiation sociale ou celle de l'organisation en 21 branches des entreprises locales. L'Atelier « Insertion régionale » a fait de séduisantes propositions sur la diffusion des programmes télévisés et radiophoniques caribéens, le développement des échanges entre établissements scolaires ou l'harmonisation du droit des affaires au niveau caribéen. J'ai aussi noté avec intérêt l'idée du développement d'un pôle d'excellence en matière sportive et tant d'autres propositions encore...

Vos travaux sont riches, je vous en remercie. Permettez-moi, à mon tour, de verser quelques idées au débat public, dans le cadre de ces Etats Généraux.

Vos travaux ont mis en évidence le besoin de passer à la vitesse supérieure sur le développement économique endogène. Je suis prêt à vous y accompagner, parce que le développement endogène, ce sont plus d'emplois et de richesses pour la Guadeloupe, mais c'est aussi un motif de fierté pour tous les Guadeloupéens. J'en avais fait l'un de mes axes de campagne et je ne crois pas avoir été démenti... Les Etats Généraux démontrent que les Antillais veulent pouvoir vivre des fruits de leur travail, de la production de leur terre et de la valorisation de leur environnement. Il n'y a aucune raison que l'on ne soit pas en mesure de produire sur place ce que l'on consomme sur place.

Qui peut comprendre que malgré ses centaines de kilomètres de côtes, 50% du poisson consommé aux Antilles soit importé d'Amérique du Sud ou d'Asie ? Qui peut comprendre que les Antilles ne produisent que 24% de leur consommation de fruits?

Tout ceci n'a pas de sens. Il faut penser autrement le développement économique de l'Archipel. Bien sûr, il y a le tourisme, la canne à sucre et la banane. Mais la Guadeloupe possède en elle mille autres richesses pour envisager son avenir.

Sans doute y a-t-il une réflexion à mener autour de la structuration des filières agricoles, afin de mieux valoriser l'extraordinaire patrimoine naturel dont vous disposez. L'une des pistes, c'est peut-être de conduire les producteurs à se réunir par catégorie de produits pour pouvoir négocier de meilleurs prix auprès de leurs fournisseurs. Une fois réunis au sein d'interprofessions qui regrouperont tout le monde, les producteurs seront plus forts pour négocier avec la grande distribution. La grande distribution, elle a besoin de prévisibilité et de fiabilité dans ses approvisionnements. Si les producteurs se concertent entre eux, ils peuvent assurer aux distributeurs des denrées de qualité, produites sur place, et avec un approvisionnement régulier. Ils pourront même proposer aux distributeurs des produits à plus forte

valeur ajoutée. Ils pourront créer un label « Produit du Pays », qui garantira au consommateur son origine, la traçabilité de son alimentation, sa contribution à l'emploi local. C'est un pari gagnant/gagnant. La structuration des filières est désormais vitale et je suis prêt à prendre, dans ce domaine, des mesures fortes. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un système de modulation des aides publiques en fonction des efforts de structuration réalisés ?

Il faut aussi que les industriels de la Guadeloupe considèrent leur marché comme un « marché antillais » de 800.000 clients potentiels. Trop d'initiatives sont freinées parce que les coûts de lancement et de commercialisation d'un nouveau produit sont excessivement élevés pour un marché étroit de 400.000 habitants. Dans un monde de plus en plus ouvert, les entrepreneurs de Guadeloupe doivent s'intéresser aux marchés à gagner en Martinique, et inversement. Je ne méconnaiss pas les difficultés qui existent mais je crois que ce changement est indispensable pour le développement des deux îles. L'Etat pourrait y prendre toute sa part. Je ne serais pas choqué, par exemple, que l'on nomme, pour trois ans, un « Commissaire au développement endogène des Antilles », qui serait chargé de lever tous les blocages en la matière. Il pourrait favoriser la constitution de ce grand marché antillais en intervenant auprès des acteurs économiques et politiques de chacune des deux îles. A vous de me dire si vous jugez cette idée pertinente. Encore une fois, ce sont vos Etats Généraux.

Il existe aussi d'autres manières de valoriser les ressources naturelles de la Guadeloupe. Le potentiel géothermique de la Guadeloupe se monte à 200 à 300 mégawatts par an, soit l'équivalent de sa consommation actuelle en électricité. Aujourd'hui, seuls 15 mégawatts sont produits grâce aux centrales géothermiques de Bouillante, alors que les centrales au diesel produisent 150 mégawatt d'une énergie à la fois plus polluante et plus chère. Pourquoi ? Voici une piste intéressante qui permettrait de renforcer l'indépendance énergétique des Antilles, puisque le problème est le même en Martinique. Il existe aussi une espèce de canne, plus riche en fibres que la canne à sucre et qui dispose d'un rendement énergétique dix fois supérieur à la bagasse. Pourquoi ne pas développer sa culture, notamment sur les sols qui ont reçu du chlordécone ? Là encore, c'est à vous de nous dire, mais l'Etat vous accompagnera dans vos propositions.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la question, essentielle, de la formation, et tout particulièrement de la formation des jeunes. J'ai visité ce matin le Régiment du Service Militaire Adapté, qui connaît des taux d'insertion remarquables des publics difficiles, de l'ordre de 80%. Son action doit bien évidemment être saluée, et j'ai eu l'occasion de dire tout le bien que j'en pensais. Mais il ne faut pas que le RSMA soit la seule perspective pour une jeunesse de Guadeloupe qui connaît des défis considérables à relever : le taux de chômage des 15-24 ans est de 55% en Guadeloupe, c'est le plus élevé d'Europe ! 33% des 25-34 ans sortent du système scolaire sans le moindre diplôme en Guadeloupe ! C'est inacceptable.

Ce n'est pas une fatalité. Président de tous les Français, je n'accepte pas et n'accepterai jamais les discours condescendants vis-à-vis de l'Outre-mer. Ici comme ailleurs, le travail et l'effort sont des éléments clefs de la réussite individuelle. Ici comme ailleurs, on doit avoir des exigences, viser l'excellence, faire émerger ses propres techniciens, ses propres cadres.

C'est pourquoi j'ai demandé à l'Université des Antilles-Guyane de se rapprocher, dans le cadre des Etats Généraux, des Grandes Ecoles de notre pays, notamment les Ecoles de commerce et celles d'ingénieur, pour envisager des partenariats renforcés et des formations communes. Je veux saluer L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales -- HEC -- qui s'est immédiatement portée volontaire et qui, très prochainement, commencera à former, avec l'UAG, des cadres de haut niveau à la gestion d'entreprise et au management, ici en Guadeloupe. Je suivrai personnellement ce dossier pour que d'autres Ecoles s'engagent sur ce chemin. Nous devons faire de la Guadeloupe un pôle de formation de haut niveau qui rayonne dans la Caraïbe et au-delà !

La jeunesse de l'outre-mer n'est pas un problème, elle est un atout, une chance formidable pour les Antilles. Je veux m'adresser, aujourd'hui, à cette jeunesse. Lui dire que l'avenir de l'outre-mer est entre ses mains, lui dire que je crois en elle et que je ne l'abandonnerai pas. Nous devons nous donner

des objectifs ambitieux. Je veux que nous relevions le défi de former 10 000 jeunes de plus en outre-mer d'ici 2011 ! Je demande au Gouvernement d'y travailler sans délai.

\*

Mes chers amis, vous le voyez, je suis venu vous écouter mais aussi vous proposer quelques réflexions personnelles. Elles sont versées au débat pour que vous vous en empariez, les critiquiez, les amélioriez ou, au contraire, les écartiez. Le temps des décisions n'est pas encore venu. Il nous faut continuer à dialoguer et à travailler. La seule chose dont je sois certain, c'est que le statu quo n'est pas possible.

Au fond de moi, je suis convaincu de la profondeur du lien qui nous unit. La Guadeloupe était française avant Nice ou la Savoie. Notre histoire, nos destins et nos sangs sont mêlés.

Aucun discours haineux, aucune forme de violence ne pourra dissoudre ce lien fondamental. Mais ne nous voilons pas la face : beaucoup de nos compatriotes en métropole ont été choqués par les images ou les slogans qui ont été diffusés largement par les médias durant de la crise. La violence qui s'est exprimée a pu faire douter certains de la persistance du lien qui nous rassemble, de ce « vouloir vivre ensemble » sans lequel il n'y a pas de Nation.

Je n'ai, pour ma part, aucun doute. Je sais l'immense majorité des Guadeloupéens profondément attachée à son Pays, la France. Cette France qui, sans la Guadeloupe, ne serait pas la France. Je veux en convaincre les Français de métropole qui nous écoutent aujourd'hui.

Notre identité nationale s'est forgée par l'addition, la synthèse des identités. La Guadeloupe est unique et le sera toujours. Son caractère est trempé, son identité est forte. La France que je veux construire est une France qui respecte les identités et sait les mettre en valeur. Depuis juillet dernier, notre Constitution reconnaît que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Voilà une preuve tangible, inscrite dans notre Loi fondamentale, de l'état d'esprit nouveau qui nous anime!

Nous avons, à partir d'aujourd'hui, l'impérieux devoir de reconstruire. Reconstruire sur des bases différentes. Vous pouvez être certain que je mettrai toute mon énergie, toute ma détermination pour vous accompagner sur le long chemin qui nous attend.

Vive la Guadeloupe !  
Vive la République !  
Vive la France !